Présidence de la République

PROMOTION SPÉCIALE DERNIERS MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du 10 novembre 2026 portant élévation dans l'ordre national du Mérite en faveur d'un militaire n'appartenant pas à l'armée active

NOR : *ARMM2629021D*

Ministère des armées et des anciens combattants

Par décret du Président de la République en date du 10 novembre 2026, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et des anciens combattants et visé pour son exécution par le chancelier de l'ordre national du Mérite, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que la présente élévation est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est élevée pour prendre rang à compter de la date de sa réception, la militaire n'appartenant pas à l'armée active désignée ci-après :

A la dignité de grand officier

ARMÉE DE TERRE

Moët (Michèle, Jeanne, Marie), sous-lieutenante, résistance.

Présidence de la République

PROMOTION SPÉCIALE DERNIERS MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du 10 novembre 2026 portant nomination dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

NOR : *ARMM2629023D*

Ministère des armées et des anciens combattants

Par décret du Président de la République en date du 10 novembre 2026, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et des anciens combattants et visé pour son exécution par le chancelier de l'ordre national du Mérite, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les présentes nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade d'officier

ARMÉE DE TERRE

Clerc (Maurice, Henri, François), soldat, résistance.
Coquard (Jean, Louis), soldat, résistance.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 2 novembre 2026 modifiant l'arrêté du 24 septembre 2026 relatif au titre professionnel d'employé technicien-vendeur en matériel de sport

NOR : *TRSD2626941A*

Le ministre du travail et des solidarités et la ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage,

Vu l'arrêté du 24 septembre 2026 relatif au titre professionnel d'employé technicien-vendeur en matériel de sport,

Arrêtent :

Article 1er

Au 2° de l'article 3 de l'arrêté du 24 septembre 2026 susvisé, le mot : « courante » est remplacé par les mots : « de premier niveau ».

Article 2

Au premier alinéa de l'article 4 du même arrêté, le mot : « courante » est remplacé par les mots : « de premier niveau ».

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 2 novembre 2026.

Le ministre du travail et des solidarités,
Pour le ministre et par délégation :
L'adjointe au chef de la mission des politiques de certification professionnelle,
L. LE ROY

La ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage,
Pour la ministre et par délégation :
L'adjointe au chef de la mission des politiques de certification professionnelle,
L. LE ROY